



# BULLETIN D'ADHESION

Place de la Résistance - B.P. 30  
43101 BRIOUDE CEDEX  
Tél : 04.71.50.05.85 - Email : brioude@cgaval.org  
Agrément du 17 décembre 1981 - N° 1.02.430 Dûment renouvelé  
Agrément OMGA du 21 novembre 2017

N°

## ADHESION A TITRE INDIVIDUEL :

Mme.  Mlle.  M.

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse personnelle \_\_\_\_\_

Individuelle

E.I.R.L.

## ADHESION D'UNE SOCIETE :

Raison sociale : \_\_\_\_\_

FORME JURIDIQUE :

E.U.R.L.  S.A.R.L.  SNC  SDF  SAS

SCP  SEL  SCI  INDIVISION

Autres.....

Nom Prénom du gérant : \_\_\_\_\_

Date de naissance du gérant : \_\_\_\_\_

## INFORMATIONS PROFESSIONNELLES

Creation  Reprise  Date début d'activité : \_\_\_\_\_ Effectif \_\_\_\_\_

Enseigne commerciale : \_\_\_\_\_

ACTIVITÉ PRINCIPALE \_\_\_\_\_ Code NAF : \_\_\_\_\_

N° SIRET : \_\_\_\_\_ ROF : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél fixe : \_\_\_\_\_ Tél mobile : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_ Site internet : \_\_\_\_\_

CATEGORIE D'IMPOSITION  B.I.C  BA  BNC RÉGIME D'IMPOSITION  I.S  IR  
RÉGIME FISCAL  Réel simplifié sur option  Réel simplifié de droit  Réel normal de droit  Réel normal sur option  
 Déclaration contrôlée sur option  Déclaration contrôlée de droit  Autres.....

TVA RÉGIME D'IMPOSITION  Simplifié CA12  Normal CA3  Franchise de TVA  Non assujetti  
(Exigibilité)  TVA sur encaissements  TVA sur débits  Mixte.  TVA gérée par le Cabinet

Est-ce une première adhésion à un OGA pour cette activité ?  OUI  NON

Si non : Nom et adresse du centre : \_\_\_\_\_

Date de radiation ou de démission : \_\_\_\_\_

Premier exercice en tant qu'adhérent : du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

Je soussigné, déclare adhérer à l'Organisme Mixte de Gestion Agréé du Val d'Allier et du Livradois (OMGAVAL), après avoir pris connaissance de ses statuts et règlement intérieur, en particulier des extraits figurant au verso de ce bulletin. J'autorise l'OMGAVAL à transmettre la déclaration fiscale et l'attestation par voie électronique au C.S.I et à utiliser de façon anonyme toutes les données figurant sur ma déclaration afin d'établir des statistiques locales, régionales ou nationales.

CACHET DU MEMBRE DE L'ORDRE

Fait à : \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_

Signature de l'adhérent  
précédée de la mention "lu et approuvé"

CHARGÉS DU DOSSIER

Expert Comptable : .....

Email : .....

Collaborateur : .....

Email : .....



**EXTRAITS DES STATUTS DE  
L'ORGANISME MIXTE DE GESTION AGREE DU VAL D'ALLIER ET DU LIVRADOIS  
ET DE LA LÉGISLATION RELATIVE AUX ORGANISMES MIXTES DE GESTION AGRÉÉS**

**CONDITIONS GÉNÉRALES D'ADHÉSION**

Peuvent adhérer à l'Organisme Mixte de Gestion Agréé du Val d'Allier et du Livradois (OMGAVAL) et bénéficier des avantages fiscaux attachés à l'adhésion à un Organisme Mixte de Gestion Agréé, les commerçants, industriels, artisans, agriculteurs, prestataires de services, professionnels libéraux, les loueurs de fonds et de locaux et toutes structures assujetties au Bénéfice Industriel et Commercial, au Bénéfice Agricole et aux Bénéfices Non Commerciaux.

La première adhésion à un Organisme Mixte de Gestion Agréé ne produit immédiatement ses effets sur le plan fiscal que si elle intervient dans les cinq mois de l'ouverture de l'exercice comptable. En ce qui concerne les exercices suivants, l'Adhérent doit demeurer membre d'un Organisme Mixte de Gestion Agréé pendant toute leur durée.

**LA SIGNATURE DU PRÉSENT BULLETIN ENTRAINE ACCEPTATION DES OBLIGATIONS SUIVANTES :**

**RESPECTER les Statuts et le règlement intérieur de l'OMGA**

consultable et mis à disposition sur le site internet de l'OMGAVAL (<http://www.cgaval.org>)

**ADHESION AVEC CONSEIL**

L'Adhérent s'oblige :

- 1) à faire viser sa déclaration de résultat par l'Expert-Comptable qui tient, centralise ou surveille sa comptabilité
- 2) à fournir à l'Expert-Comptable chargé du visa tous les éléments nécessaires à l'établissement d'une comptabilité sincère de son exploitation.

**ADHESION SANS CONSEIL**

L'Adhérent s'engage :

à fournir une situation intermédiaire à 6 mois du début de l'exercice ( balance et grand livre)

**COMMUNICATION DES DOCUMENTS OBLIGATOIRES**

L'Adhérent s'oblige à communiquer à l'OMGAVAL dans les 4 mois de son arrêté comptable :

sa déclaration de résultat visée ainsi que toutes les annexes à cette déclaration, feuille de renseignements complémentaires comprise (états O.G.) et le cas échéant les déclarations rectificatives qui seront établies. ses déclarations de TVA, CVAE et tous renseignements utiles dans le cadre de ses missions (ECCV - EPS)

L'Adhérent autorise l'OMGAVAL à communiquer à l'Agent de l'Administration Fiscale, qui apporte son assistance technique à l'OMGAVAL, les documents mentionnés ci-dessus.

**INFORMER SA CLIENTÈLE DE L'ADHÉSION A L'ORGANISME MIXTE DE GESTION**

L'Adhérent s'oblige :

- 1) A afficher dans ses locaux destinés à recevoir sa clientèle, une affichette ainsi libellé :  
"Acceptant le règlement des sommes dues par chèques libellés à son nom, ou par carte bancaire en sa qualité de Membre d'un Organisme Mixte de Gestion Agréé par l'Administration Fiscale" ;
- 2) A reproduire dans sa correspondance et sur ses documents professionnels adressés ou remis à ses clients le texte sus-indiqué.

**COTISATION**

L'Adhérent s'oblige à régler une cotisation annuelle dont le montant et les modalités de recouvrement sont déterminés par le Conseil d'Administration. Cette cotisation est à payer dès son appel. En cas de démission ou d'admission en cours d'année, la cotisation est due dans son intégralité. L'Adhérent doit par ailleurs informer l'OMGAVAL de toute modification de son exercice comptable, de toute cession du fonds, de toute cessation d'activité, de toute modification de forme juridique.

**EXCLUSION**

En cas de manquements graves et répétés à ces engagements et obligations ci-dessus mentionnés, le Conseil d'Administration prononce l'exclusion de l'Adhérent de l'Organisme de Gestion après l'avoir invité à présenter sa défense sur les faits qui lui sont reprochés.

**DIFFICULTES de PAIEMENT**

« Si vous rencontrez des difficultés de paiement, je vous invite à contacter le service des impôts dont vous dépendez. En cas de difficultés particulières, et sur demande, une information complémentaire relative aux dispositifs d'aide aux entreprises en difficultés de l'État et des collectivités territoriales et aux démarches de mise en conformité à effectuer est proposée par l'Organisme »

Fait à ....., le.....  
Signature de l'adhérent, précédée de la mention "Lu et approuvé"